

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Location de bâtiments

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé la prolongation, par avenant, de la location du complexe immobilier sis 60/66 rue Royale à 1000 Bruxelles, pour les besoins du Ministère de l'Intérieur.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, le Conseil des Ministres a autorisé la prolongation, par avenant, de la location du complexe immobilier sis 60/66 rue Royale à 1000 Bruxelles, pour les besoins du Ministère de l'Intérieur.

Le bail est prolongé pour une durée de six mois, soit jusqu'au 31 juillet 2003. Une fois les travaux du complexe sis rue de la Loi 2 / rue de Louvain 1, achevés, le ministère et le Cabinet du Ministre de l'Intérieur déménageront dans ce nouveau complexe.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe